

Question écrite du 18 octobre 2017 de M. Amar Madani: «Piste d'athlétisme du stade du Bout-du-Monde?»

Le stade du Bout-du-Monde a connu le mois d'août dernier des travaux afin de remplacer la piste d'athlétisme.

Avec un retard de deux semaines, l'entreprise chargée de cette mission, afin de rattraper son retard, a semble-t-il fini la pose de la piste et tout le travail accessoire nécessaire en un temps record.

Une fois remise à l'usage, selon les utilisateurs, notamment les clubs d'athlétisme, force est de constater que la qualité de la piste, réputée par le passé être rapide et excellente – elle a connu d'ailleurs des records suisses et même des performances mondiales –, est à déplorer.

En effet, on a constaté des bosses à divers endroits. De surcroît, l'absorption de l'eau de pluie est très médiocre, ce qui rend la pratique difficile.

Il semblerait que l'entreprise mandatée ne soit pas spécialiste en la matière...

En l'état actuel, cette piste n'est pas homologuée. Ni meeting ni championnat officiel ne seront autorisés. Cela inquiète bien évidemment le monde de l'athlétisme genevois.

Si rien n'est entrepris, le meeting international AtletiCA risquera d'être compromis, ainsi que les prochains Jeux nationaux des personnes en situation de handicap mental, qui doivent avoir lieu en été 2018.

Questions:

1. Comment une entreprise ne représentant pas les garanties nécessaires a pu être choisie pour de tels travaux?
2. Pourquoi l'accord de la réception des travaux a été accordé sans vérifier la fiabilité et la qualité de l'œuvre?
3. Envisagez-vous de remédier à ce couac avant qu'il ne soit trop tard?